

**CAQ-240226**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ**

Le 26 février 2024

par l'entremise de Microsoft Teams

**PRÉSENCES**

Belliveau, Jérémy - Personne étudiante	Moncton	LeBlanc, Francis – VRAR/FESR	U de M
Coulibaly, Lacina - Professeur	Edmundston	LeBlanc, Matthieu - Vice-doyen	Moncton
Dawes, Elizabeth - VRAEAP	U de M	LeBlanc Roy, Sophie - GSEÉ, rétention	Moncton
Godin, Abby - Personne étudiante	Edmundston	Postras, Gérard - Doyen	Moncton
Iancu, Horia-Daniel - Vice-doyen	Moncton	Tayo, Christian - Professeur	Edmundston
Laforge, Lauriane - Formation continue	U de M	Lelièvre, Melissa Kate - Registrariat	Moncton
Lang, Mathieu - Professeur	Moncton		

**ABSENCES**

Gagnon, Marie-Claude - Soutien acad.	Shippagan	Tremblay, Luc – Professeur (motivée)	Moncton
Kikpa Bio, Rose - Soutien académique	Edmundston	Wheaton, Stéphanie - Registraire	Moncton
Toung, Germai Lesly - Personne étud.	Shippagan		

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 33.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

R : 01-CAQ-240226

Horia-Daniel Iancu, appuyé par Sophie LeBlanc Roy, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 01

unanime

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 29 JANVIER 2024**

R : 02-CAQ-240226

Mathieu Lang, appuyé par Matthieu LeBlanc, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 02

unanime

ADOPTÉE

#### **4. CADRE D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUES – v5 (pages 61 à 71 – autoévaluation)**

La Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales a apporté des modifications au gabarit du rapport d'autoévaluation à la suite des commentaires recueillis à la dernière rencontre.

Le gabarit d'autoévaluation sera soumis aux unités et servira de guide pour la préparation de leur rapport durant les prochains mois. Leurs réactions seront recueillies relativement au nouveau format du gabarit.

D'autres commentaires s'ajoutent au gabarit pour la préparation du rapport d'autoévaluation :

##### **A - Les objectifs et les résultats d'apprentissage du programme**

- Ce printemps, un comité de travail prépare un guide qui servira à la rédaction des résultats d'apprentissage, dont la terminologie à utiliser pour définir les objectifs.

##### **B - La structure, le contenu et les modes de prestation du programme**

- « Modes de prestation » est ajouté au titre.
- Question 4 : « le cas échéant » s'est ajouté à la question concernant les programmes comparables.

##### **C - La qualité de l'enseignement et de l'encadrement**

- Question 6 : Le terme « exigences de qualification pour l'enseignement (EQE) » s'emploie dans la convention collective des personnes chargées de cours au campus de Moncton et dans les Statuts et règlements. Il est question de savoir si les exigences requises pour le poste en enseignement sont appropriées, à jour et respectées.

##### **D - La promotion de la qualité du français**

- Les modifications suggérées à la dernière rencontre ont été faites.

##### **E - L'accessibilité et la réussite étudiante**

- Dans le titre, on a remplacé le mot « excellence » par « la réussite étudiante ».
- Comment se passe la transition d'un campus à un autre, pour la personne qui retourne aux études après une longue absence ou pour celle qui fréquente une université canadienne pour la première fois?
- Les personnes étudiantes inscrites à temps partiel n'ont pas accès aux mêmes services que les personnes inscrites à temps plein.
- Parler d'intégration de façon générale (ex. l'intégration sociale) en plus des difficultés académiques.

##### **F - L'intégration des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de décolonisation (ÉDI-D)**

- Question 3 : Appliquer la dernière question à toute la population étudiante, non seulement aux cycles supérieurs.

##### **G – L'INTÉGRATION DES PRINCIPES D'AMÉLIORATION CONTINUE P. 53**

- Question 4 : L'évaluation formative est à la discrétion de la personne enseignante.
- Question 5 : Il peut être difficile d'évaluer le progrès continu à partir du dossier de renseignements professionnels, car il contient de l'information sur la R-D-C plutôt que sur l'enseignement.

## **H – LES DÉVELOPPEMENTS ENVISAGÉS DANS UNE OPTIQUE D’AMÉLIORATION CONTINUE**

- Après avoir constaté les défis et pris connaissance de certains enjeux, l’unité a l’occasion de proposer ses propres solutions dans une optique d’amélioration continue. L’équipe d’évaluation valide ou non les solutions proposées et ajoute ses propres constatations. Trois ans après l’évaluation du programme, l’unité fait part des actions qu’elle a prises.

### **Calendrier des consultations**

- En plus d’une consultation générale, une rencontre aura lieu avec les associations étudiantes et professorales, les personnes responsables de programmes avec agrément et différents comités (CPR/CPS, CDP). Les rétroactions seront intégrées aux prochaines versions du cadre d’assurance de la qualité. Le CAQ procédera à la révision finale du cadre à sa réunion du 22 avril 2024 et la version finale sera déposée pour adoption au Sénat du 10 mai pour ensuite être acheminée à la CESPМ au plus tard le 12 mai 2024.

**5. PROCHAINE RÉUNION** : 25 mars 2024 à 8 h 30

### **6. CLÔTURE**

La séance est levée à 9 h 59.

Diane Savoie  
Secrétaire de réunion